

LA REORGANISATION DE LA FIL

(résumé de l'intervention de M JAMET du CNIEL

lors de l'Assemblée générale de CECALAIT en juin 2000)

Depuis la fin de 1998, sous l'impulsion de son nouveau président, Jerry Kozak, la Fédération Internationale de Laiterie (FIL) a entrepris de se réorganiser dans le but de s'ouvrir à de nouvelles personnes, d'être plus réactive et plus rapide, de jouer enfin un rôle plus important sur le plan de la communication. Les changements principaux concernent :

- le rôle plus actif et plus responsable donné à son secrétaire général,
- l'éclatement des anciennes commissions en un nombre plus important de Comités Permanents, supervisés par le Comité de Coordination des programmes qui veille à la bonne coordination des différents travaux, qui arbitre les éventuels litiges entre ces Comités et les Comités Nationaux de la FIL et qui est responsable de la publication des documents émanant de la FIL.
- l'organisation régulière d'événements attractifs pour l'ensemble des intervenants de la filière laitière, en particulier à l'occasion de l'annuel Sommet Laitier Mondial, remplaçant les Assises de la FIL.

La FIL, créée en 1903, compte une quarantaine de pays membres, représentés par leurs Comités Nationaux. Ceux-ci représentent l'ensemble des intervenants de la filière laitière dans leur pays, à savoir les producteurs et les transformateurs, mais aussi les fournisseurs, l'administration laitière, les instituts de recherche et les établissements d'enseignement laitier. Sa mission est de « promouvoir et développer l'image, les échanges, la production et la consommation du lait et des produits laitiers à travers le monde en :

- collectant et diffusant des informations scientifiques, techniques, économiques et légaux,
- fournissant aux professionnels une plateforme de discussion et d'échange de compétences » (in : www.fil-idf.org)

Ceci suppose à la fois de :

- « promouvoir des études sur tous les aspects scientifiques, techniques, légaux, économiques...de l'industrie laitière,
- d'être un forum pour tous les acteurs de la filière laitière au moyen de publications régulières et d'événements spécialisés,
- d'intervenir pour l'industrie laitière dans les décisions en matière de normalisation, d'hygiène, d'analyse, etc,
- de consulter et conseiller l'industrie laitière et les organismes internationaux, tels que la FAO ou l'OMS. » (in : www.fil-idf.org)

Depuis 1996, face au constat d'un fonctionnement trop autonome, d'une représentation trop faible des professionnels actifs et d'un verrouillage des positions au sein des différentes commissions en charge des programmes, s'est engagée une réflexion pour élaborer un plan stratégique destiné à redynamiser l'ensemble de l'organisation. Les objectifs en sont :

- ouvrir la FIL à de nouvelles personnes, producteurs et industriels notamment,
- lui donner un rôle plus important en matière de communication internationale,
- donner un rôle plus actif à son secrétaire général.

Ce plan stratégique a abouti à une réorganisation d'ensemble, approuvée fin 1998 et se mettant progressivement en œuvre depuis.

Avant : commissions autonomes et positions verrouillées !

L'activité scientifique, technique et normalisatrice de la FIL s'exerçait jusqu'à présent au sein de 6 commissions thématiques, par exemple « Législation, normes, classification et terminologie – ex Commission D- » ou « normes d'analyse et techniques de laboratoire – ex Commission E- », au fonctionnement très autonome, notamment par rapport aux Comités Nationaux, voire par rapport à « l'exécutif » de la FIL. De plus, le grand nombre de réunions et de déplacements requis, avait abouti à une surreprésentation de professionnels retraités ou en semi-retraite, ayant tendance à se coopter mutuellement.

La nouvelle organisation

➤ L'EXÉCUTIF

➤ LE DIRECTEUR

Le secrétaire général de la FIL devient un directeur général qui a la responsabilité de l'exécution des activités de la FIL. Il doit en rendre compte devant le « **Management Committee** » (cf ci-dessous) et le **Conseil**, qui comprend un représentant de chacun des Comités Nationaux.

➤ LE « MANAGEMENT COMMITTEE »

C'est l'organe exécutif de la FIL. Il est composé de 6 membres : le président, 2 vice-présidents, 2 membres de bureau, le président du Comité de Coordination des programmes (cf ci-dessous)

➤ L'ADMINISTRATION

Le secrétariat de la FIL est une structure très légère, comprenant environ une dizaine de personnes, basée à Bruxelles. Mais, en fait, il délègue la quasi totalité de l'organisation d'un événement donné au Comité National responsable.

➤ LE TRAVAIL SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE, NORMALISATEUR

➤ LES COMITES PERMANENTS ET « TASK FORCES »

Les 6 grandes Commissions ont été dissoutes et éclatées en 19 Comités Permanents, auxquels s'ajoutent 3 « task forces ». Ainsi, la Commission E a été coupée en 5 subdivisions en séparant par exemple les méthodes microbiologiques et les méthodes physico-chimiques. Certains Comités Permanents ont, pour l'heure, des attributions aux contours encore un peu flous, restant à préciser, par exemple les Comités « évaluation du risque » et « management du risque ». Chaque Comité Permanent comprend un certain nombre de groupes d'action (Action Team) correspondant chacun à un projet précis et limité dans le temps.

Les Comités Permanents sont pilotés, non plus par un groupe d'experts élus (4 ou 5), mais par un président et un vice-président à mandat limité. Ces structures plus souples, aux domaines de compétence plus réduits par rapport aux anciennes commissions devraient permettre à beaucoup plus de professionnels actifs de s'engager effectivement dans les activités de la FIL.

Toutefois, pour les travaux relevant des méthodes d'analyse, un groupe de pilotage (Method Standard Steering Group), comprenant les présidents des 5 Comités Permanents compétents dans ce secteur, a été provisoirement constitué.

Le travail sur un problème donné est confié, soit à un Comité permanent, soit à une « task force », ces dernières se voyant confier, en principe, les sujets d'actualité.

Les rapports émanant des « task forces » ou des Comités seront tous consultables sur un site Intranet de la FIL, opérationnel dès le mois de septembre. Les experts, qui se seront fait connaître au préalable auprès des Comités Nationaux de la FIL seront avertis par e-mail de la mise en consultation des documents. Ils disposeront alors d'un délai de 2 semaines pour faire leurs commentaires et leurs critiques... Puis le rapport sera considéré comme adopté, aussi bien au niveau des experts, qu'au niveau des Comités Nationaux et le travail pourra se poursuivre. Ce mode de communication électronique doit servir à limiter le nombre de réunions et de déplacements, rendant la tâche des experts plus simple. La FIL espère ainsi remédier au problème récurrent du manque d'experts. En outre, en devenant ainsi beaucoup plus apte à des réactions rapides, la FIL espère que plus de professionnels, notamment producteurs et transformateurs, seront intéressés par une participation active à un Comité Permanent.

➤ LE COMITÉ DE COORDINATION DES PROGRAMMES

Les Comités Permanents doivent rendre compte de leurs travaux aux Comités Nationaux, comme on l'a vu ci-dessus, mais aussi au Comité de Coordination des programmes. Celui-ci a autorité pour superviser leurs travaux et en assurer la coordination.

C'est lui qui est responsable *in fine* des documents portant le logo de la FIL. En effet, indépendamment de son approbation par le Comité Permanent dont il émane, tout document portant le logo de la FIL doit avoir été soumis pour consultation aux Comités Nationaux et au Comité de Coordination des programmes. Celui-

ci tient compte des réponses des Comités Nationaux pour éventuellement questionner un Comité Permanent.

En fin de compte, c'est le Comité de Coordination des problèmes qui arbitre les litiges éventuels entre ces Comités et les Comités Nationaux. Il peut ainsi demander à un Comité Permanent de modifier sa position pour tenir compte des observations de certains Comités Nationaux. Cette fonction d'arbitrage n'existait pas jusqu'alors, ce qui pouvait permettre aux commissions de ne pas tenir compte des prises de position, voire de l'opposition de certains Comités Nationaux.

Le Comité de Coordination des programmes, dont le président fait partie du « Management Committee » -cf ci-dessus- est composé de 8 membres ayant chacun une compétence de coordination dans un domaine particulier, lui permettant de superviser les travaux d'un ou de plusieurs Comités dans son aire de compétence. Ils veillent également à la coordination générale et à la transversalité des travaux menés.

➤ L'ORGANISATION DES EVENEMENTS

La réorganisation de la FIL vise aussi à un meilleur management de tous les événements publics : colloques, symposia, séminaires, ateliers...etc, qu'elle sponsorise. Ils doivent notamment gagner en efficacité et en impact médiatique. Il a notamment été décidé que toutes les Assises Annuelles, désormais appelées « World Dairy Summit » (Sommet Laitier Mondial) seraient centrées sur l'organisation d'un événement phare, dont le thème est susceptible d'intéresser de nombreux professionnels de l'industrie laitière. Certes, les réunions statutaires de la FIL continueront à se tenir à cette occasion, mais en marge de l'événement central.

Une réflexion s'est cependant engagée, quant au risque de télescopage entre le « World Dairy Summit » annuel, de grand intérêt désormais et le Congrès International, organisé en principe tous les 4 ans.

➤ **En conclusion**; il a été rappelé que l'activité de normalisation des techniques analytiques reste une attente forte des professionnels de l'industrie laitière. La FIL devrait *a priori* se centrer plus sur les aspects physico-chimiques, sur la caractérisation des produits laitiers... En effet, en matière de microbiologie, les normes horizontales de l'ISO seront, en principe, reprises par la FIL. Des travaux propres n'interviendraient que quand elles ne sont pas applicables en l'état aux produits laitiers. Un Comité « Harmonisation des méthodes d'analyse microbiologique » est chargé de cette veille. Toutefois, un autre Comité, chargé, en particulier, des méthodes automatiques d'analyse du lait a également été constitué. A cet égard, on peut espérer que les fortes demandes de prise de position de la FIL sur des méthodes « commerciales » ou « alternatives » qui sont en attente depuis longtemps, pourront peut-être enfin évoluer à la faveur d'un fonctionnement de la FIL devenu plus réactif et plus rapide.

Abréviations

CNIEL : Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière
FAO : Food and Agricultural Organization
FIL : Fédération Internationale de Laiterie
OMS : Organisation Mondiale de la Santé